



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection

Question écrite n° 84524

Texte de la question

M. René Rouquet interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les interrogations récurrentes concernant le degré de fiabilité des études scientifiques sur les effets des ondes électromagnétiques. Certains travaux scientifiques révèlent que les risques induits par ces ondes pourraient se transformer en « scandale sanitaire », alors que le Centre international de recherches sur le cancer ne manifeste aucune inquiétude particulière à ce sujet puisqu'il écarte ces ondes des cancérogènes de catégorie 1 et des cancérogènes probables (catégorie 2A). Il voudrait savoir quel est l'état d'avancement des travaux qui permettraient d'aboutir à des recommandations précises et utiles dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84524

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5085

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)